

Agglomération Montpellier Sports d'Oriantation 34



Assemblée générale du 13 décembre 2018 – 20h30

Les membres de l'association AMSO34 se sont réunis en assemblée générale ordinaire. L'assemblée est présidée par Christine Ferrand en qualité de présidente en exercice de l'association. Pierre Ferrand est nommé secrétaire pour cette assemblée.

Liste des présents :

Christine Ferrand, Daniel Oulivet, Anne Duranteau, Claudie Berjoan, Philippe Giraud, Veronique Dhaine, Patrick Salançon, Cathy Frey, Pierre Ferrand, Olivier Guignard, Karine Guignard, Eric Wathelet, Frédéric Andrieux, Florence Jacob, Frédéric Gimilio, Anne-Marie Gimilio-Gomez, Marie-Laure Grespan, Thierry Chomaud, Gérard Subsol. 19

Liste des représentés :

Emilie Attanasio, Yann Adam, Delphine Colras, Nicole Geoffroy, Gérard Geoffroy, Martin Ziegler, Bertrand Desrousseaux, Mathieu Desrousseaux, Alexandre Desrousseaux, Arnaud Quillaud, Romain Dugué, Cecile Lemaire, Celine Pottier, Pierre Raoux, Claire Chomaud, Sarah Chomaud, Hippolyte Chomaud, François Poyer, Amadis Poyer, Toinot Poyer, Alexandre Ferrand, Guillaume Ferrand, Maxime Ferrand, Fanny Adam, Céline Poyer, Bruno Pean, Anne Sophie Pean, Cédric martin, Iirs Martin, Estel martin, Jiachim Martin, Johanna Martin, Cécilia Rivarola, Gaspard Gales, Sacha Gales, Noah, Gales, Loic Blanchard, Corinne Manicon, Valentine Tharaud, Garance Tharaud, Thomas Subsol, Catherine Subsol, Nicaolas Subsol, François Subsol, François Tharaud, Nicolas Bénézech. 46

Total 65 présents et représentés sur 126 membres.

Conformément aux statuts, le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer à titre ordinaire. Le président de séance rappelle que l'ordre du jour de cette assemblée est l'approbation du rapport moral et du rapport d'activité 2018, du projet d'activité 2019, du rapport financier, l'élection du comité directeur, et des représentants du club à l'AG de ligue et à l'AG du CDCO, et les questions diverses. Lecture est faite des différents rapports établis par Mme. Ferrand et M. Chomaud.

Décision unanime de vote à main levée.

Le président met au vote les points à l'ordre du jour :

Première résolution : L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport moral du bureau et lui donne quitus de sa gestion pour l'année 2018

Deuxième résolution : L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport financier du bureau et lui donne quitus de sa gestion pour l'année 2018

Troisième résolution : L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport d'activité.

Quatrième résolution : Le procès verbal de l'assemblée générale 2017 est approuvé à l'unanimité.

Cinquième résolution : Modification des statuts approuvée à l'unanimité, avec l'amendement suivant défini lors de la réunion :

Art.8 : Les membres de l'association sont convoqués par mail **3 semaines** avant la date fixée

Sixième résolution : Modification du règlement intérieur approuvée à l'unanimité

Avec les amendements suivants définis lors de la réunion :

La participation du club est de :

100 % par course pour les jeunes jusqu'à D/H 18

100 % pour les courses organisés par le Club pour les adultes listés dans le tableau des organisateurs

100 % moins 2 € par course pour les adultes

100 % Relais CFC, CNE, Championnats France MD, LD, Sprint, VTT

+ supprimer la phrase "**Les raids ne sont pas pris en charge par le club.**"

Septième résolution : Election des représentants :

Election des représentants à l'AG du CDCO :

Olivier, Philippe, Thierry, Patrick, Daniel.

Membres permanents : Christine, Claudie, Aurélie, Pierre

Représentants à l'AG de la ligue : Anne Duranteau

Membres permanents : Christine, Pierre

Huitième résolution : Il est procédé aux élections :

Sont élus à l'unanimité au comité directeur :

Christine Ferrand

Pierre Ferrand

Thierry Chomaud

Bertrand Desrousseaux (1 voix contre)

Olivier Guignard

Daniel Oulivet

Anne Marie Gomez

Karine Guignard

Le comité directeur se réunit, le bureau suivant est élu à l'unanimité :

Christine Ferrand - présidente

Pierre Ferrand - secrétaire

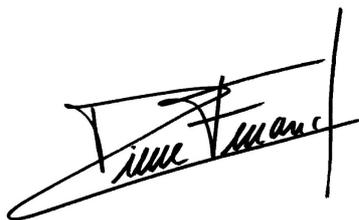
Thierry Chomaud - trésorier

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H50.

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal, à la rédaction duquel ont participé M

et Mme Ferrand.

Il est signé par le président et le secrétaire de séance.



ASSOCIATION
MONTPELLIER SPORT D'ORIENTATION
Allée Algérie de Béracassa
34000 MONTPELLIER
N° Jeunesse et Sport : 8-010-08
N° SIREN : 448 181 032

